



Département du
COMMUNE DE MARLY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 13 décembre 2022

Date de convocation

07 décembre 2022

Date d'affichage

07 décembre 2022

**Nombre de
Conseillers**

En exercice.....33

Présents.....25

Votants.....32

N° DEL-22-72

Objet

**Fusion écoles
maternelle et
élémentaire Louise
Michel.**

L'An Deux Mille Vingt-deux, le 13 décembre 2022 à 18 heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la Présidence de Monsieur le Maire, M. Jean-Noël VERFAILLIE.

Étaient Présents :

Jean-Noël VERFAILLIE, Maire – Céline PLATEEL-THUIN, 1^{er} adjointe – Serge MOREAU, Isabelle DUPONT, Laurence MOREL, Thomas JORIEUX, Alice DUPONT-DONNET Adjointes – Jean-Yves NAVA, Joël BOUTE, Jeanne-Marie BINOT, Joël QUENTIN, Nathalie KOSOLOSKY, Frédérique VISTE, Aurore FARENEAU-FOURNIER, Priscilla DZIEMBOWSKI, Mathilde BARBIEUX, Florence ANDERLIN, Jean-Claude VILLAIN, Estelle BOUTE, Bruno LECLERCQ, Conseillers Municipaux délégués – Maria CORDONNIER, Serge LEKADIR, Marie-Thérèse HOUREZ, Virginie MELKI-TETTINI, Christian CHATELAIN, conseillers municipaux.

Étaient Absents excusés :

-Assia COSTANZO, adjointe au Maire, avait donné procuration à Estelle BOUTE, conseillère municipale déléguée.
-Yves FLOQUET Adjoint au Maire, avait donné procuration à Isabelle DUPONT, Adjointe au Maire.
-Patrick LEMAIRE, Adjoint au Maire, avait donné procuration à Jean-Noël VERFAILLIE, Maire.
-Christian HANQUET, conseiller municipal délégué, avait donné procuration à Thomas JORIEUX, Adjoint au Maire.
-Hélène MARTIN, conseillère municipale déléguée, avait donné procuration à Mathilde BARBIEUX, conseillère municipale déléguée.
-Bernard EVRARD, conseiller municipal, avait donné procuration à Serge LEKADIR, conseiller municipal.
-Valérie CAPELLE, conseillère municipale, avait donné procuration à Christian CHATELAIN, conseiller municipal.

Était absente non excusée :

Thérèse ZAOUÏ, conseillère municipale.

Secrétaire de séance : Joël QUENTIN

COMMUNE DE MARLY (59)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 13 DECEMBRE 2022

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2121-30 ;

Vu le Code de l'Education, notamment l'article L 212-1 ;

Vu l'avis favorable du conseil de l'école élémentaire du Mardi 18 Octobre 2022 et de l'école maternelle du Vendredi 21 Octobre 2022 ;

Vu l'avis favorable du Directeur Académique des services de l'Education National ;

Considérant le départ à la retraite de la Directrice de l'école maternelle Louise Michel ;

Considérant la construction à venir du groupe scolaire regroupant les élèves des écoles Louise Michel et Nelson Mandela ;

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- de fusionner les écoles maternelle et élémentaire Louise Michel en un groupe scolaire dénommé groupe scolaire Louise Michel.

le Conseil Municipal,

Où l'exposé de Madame Estelle BOUTE,

Après en avoir délibéré,

26 voix pour,

6 contre (Marie-Thérèse HOUREZ, Virginie MELKI-TETTINI, Christian CHATELAIN, Valérie CAPPELLE Serge LEKADIR, Bernard EVRARD)

-ADOpte la proposition.

Le secrétaire
Joël QUENTIN



affichée le
Transmis en sous-préfecture le
Document exécutoire à compter du

Le Maire
Jean-Noël VERFAILLIE

